
L'ACCES AU MICROCREDIT ET PAUVRETE SUBJECTIVE : L'EXPERIENCE DE L'ANGEM TLEMCEN

*Ahmed Smahi, université de Tlemcen, Algérie.

**Samir BE Maliki, Université deTlemcen, Algérie.

Résumé

L'objet de cet article consiste à souligner la portée de la microfinance et implicitement le microcrédit, en tant que démarche qui puise surtout sa légitimité et sa pérennisation en termes d'économie solidaire (Guérin, 2003). C'est dans cette optique que l'investigation statistique est construite à partir d'un échantillon de 429 bénéficiaires de microcrédits de l'ANGEM (Agence Nationale de gestion du microcrédit) de la wilaya de Tlemcen (Smahi, 2010). Les résultats de l'étude de terrain nous permettront de clarifier la politique de l'état en matière de microcrédit et de vérifier s'il y'a effectivement un impact sur le niveau de pauvreté subjective, et amélioration des conditions e vie des ménages.

Mots Clés

Microcredit, Microfinance, Pauvreté, Bénéficiaires, Analyse d'impact, Tlemcen, Algérie

Abstract

The purpose of this paper is to highlight the scope of microfinance and microcredit implicitly, as an approach that draws its legitimacy and especially its sustainability in terms of solidarity economy (Guerin, 2003). It is in this light that the statistical investigation is constructed from a sample of 429 beneficiaries of microcredit ANGEM (National Agency for management of microcredit) of Tlemcen (Smahi, 2010). The results of the field study will allow us to clarify the state policy on microcredit and see if there's actually an impact on the level of subjective poverty and improving living conditions of households.

Keywords

Microcredit, Microfinance, Poverty, Beneficiaries, Impact analysis, Tlemcen, Algeria

Introduction

* smahis2002@yahoo.fr .

** samirmaliki@yahoo.fr .

Le question de l'élimination de la pauvreté a toujours été considéré comme problématique posée au niveau des institutions internationales (FMI, Banque Mondiale, bailleurs de fonds) et pays en développement qui se sont attelés à élaborer des programmes de lutte contre la pauvreté basés sur des mesures macroéconomiques. Ainsi, des microprogrammes basés sur des approches « *bottom-up* » ciblés sur l'individu, ont émergé au cours des dernières décennies comme un nouveau paradigme et des outils importants pour le développement économique et l'autonomisation des pauvres dans le monde. L'hypothèse sous jacente est qu'en permettant l'accès des pauvres au financement, on leur donne la possibilité d'entreprendre des activités génératrices de revenus et d'accéder aux services sociaux de base, toutes choses concourant à réduire leur niveau de pauvreté. C'est dans ce cadre que le microcrédit a acquis une reconnaissance internationale illustrée ces dernières décennies par la désignation du « pionnier » du microcrédit, Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix pour avoir créé la Grameen Bank au Bangladesh.

Partant de ce constat, Le rôle de la microfinance¹ et implicitement le microcrédit s'est accéléré depuis 1989, quand la Banque mondiale lui a consacré une attention particulière à travers un rapport annuel (World Bank, 1989). Ainsi, en 1997 le sommet mondial sur le microcrédit a considéré la micro-finance comme une approche fonctionnelle du financement du développement notamment la réduction de la pauvreté, suivi en 2004 lors du X^e sommet de la Francophonie à Ouagadougou, d'un engagement de chefs d'état de certain pays du Sud de soutenir les institutions de microfinance (IMF) et de faciliter leur intervention dans les circuits financiers classiques.

Pour le cas de l'Algérie, et à l'issue de la conférence nationale sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion organisée en octobre 2000 émergea un nouveau intérêt des pouvoirs publics à appréhender la pauvreté au-delà des données monétaires, les aspects liés à des dimensions non matérielles, telles que la fragilisation sociale, l'éducation, la santé, et l'eau. Cet état de fait, a permis la mise en place d'une panoplie de dispositifs de lutte contre la pauvreté et d'aide au financement des microprojets. Ces dispositifs concernent entre autre, l'ANSEJ, la CNAC, et L'ANGEM., Ainsi, la microfinance n'est pas aussi développée à l'instar des autres pays (CGAP, 2006), et l'absence d'un cadre juridique permettant aux associations d'octroyer le microcrédit est l'une des contraintes pour le développement de la microfinance en Algérie.

1- Caractéristiques et évolution de la pauvreté en Algérie

Les premiers signes révélateurs du phénomène de la pauvreté sont apparus à la fin des années 80, spécifiquement à partir de la crise pétrolière de 1986, se sont exprimé par le constat tiré à travers les recherches effectuées en Algérie, notamment les deux enquêtes nationales menées par l'O.N.S (Office National des Statistiques), respectivement en 1988 pour celle sur les dépenses de consommation des ménages, et en 1995 pour celle sur la mesure des niveaux de vie des ménages. Ajoutant à cela le rapport du CNES (1998) et les résultats de la conférence nationale sur la pauvreté et l'exclusion, qui ont conclu que le chômage et la dégradation du pouvoir d'achat sont deux facteurs déterminants de la paupérisation en Algérie.

Nous pourrions aborder les résultats de l'enquête sur les niveaux de vie réalisés par l'O.N.S en 1995, qui indiquaient en particulier que :

¹Pour Lelart (2006), la microfinance est définie comme étant « ...un petit crédit, d'un montant peu élevé, sensiblement inférieur au crédit qu'une entreprise ou un ménage peut solliciter d'une banque. Ce crédit est demandé par des personnes qui disposent d'un revenu relativement bas. Il est souvent demandé pour développer une activité génératrice de revenus, qu'il s'agisse d'une ancienne activité que l'on voudrait étendre ou d'une nouvelle que l'on voudrait créer. Blondeau (2006) croit que, outre le microcrédit, la microfinance inclut l'épargne, les services d'assurance, de transfert d'argent ; des produits adaptés aux besoins des familles pauvres d'Afrique, de l'Amérique latine, de l'Asie, de l'Europe et des Etats-Unis.

- Environ un algérien sur cinq est pauvre (22.6 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 12.2 % en 1988).
 - Approximativement un algérien sur 20 (5.7 % de la population se situe en dessous du seuil de malnutrition, soit à moins de 2100 calories par jour.
 - La pauvreté touche deux fois plus les zones rurales que les zones urbaines
 - Les ménages les plus touchés sont ceux dont le chef de famille est soit chômeur, soit carrément inactif.
 - La baisse en termes réels du pouvoir d'achat des revenus salariaux aurait été de plus de 45% entre 1986 et 1994.
 - Le taux d'analphabétisme est le plus élevé pour les femmes rurales (46%), les femmes urbaines (29%), les hommes ruraux (22%), et les hommes urbains (13%).
- Ainsi, le tableau suivant nous permet de définir les trois seuils de pauvreté avec une estimation nationale de la pauvreté pour l'année 1988 et 1995.

Tableau 1 : Estimation nationale de la pauvreté pour 1988 et 1995.

Indicateurs	1988			1995		
	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural	National
Seuil de pauvreté (DA/personne/AN)						
- Seuil de pauvreté alimentaire	2181	2165	2172	10991	10895	10943
- Seuil de pauvreté inférieur	2771	2809	2791	14706	14946	14827
- Seuil de pauvreté supérieur	3158	3265	3215	17666	18709	18191
Nombre de pauvres (en 1000)						
- Pauvreté extrême	210.5	639.5	849.9	504.3	1107.10	1611.40
- Très pauvres	531.7	1352.7	1884.60	1246.80	2739.30	3986.20
- Pauvres	806.6	2041.40	2850.10	2059.40	4300.60	630.00
Nombre de pauvres en %						
- Pauvreté extrême	1.9	5.2	3.6	3.6	7.8	5.7
- Très pauvres	4.8	11	8.1	8.9	19.3	14.1
- Pauvres	7.3	16.6	12.2	14.7	30.3	22.6

Source : Banque mondiale, novembre 1998.

En parallèle, les mêmes résultats permettent d'estimer le nombre de pauvres à²: 1.6 millions de personnes souffrant de pauvreté alimentaire (dont plus de 01 million dans les campagnes). Près de 04 millions de personnes dont le revenu n'atteint pas le seuil de pauvreté global inférieur (dont 2,7 millions de ruraux) et plus de 6.3 millions d'habitant vivant en deçà du seuil de pauvreté global inférieur dont (4.2 millions de ruraux).

²Cnes, Rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structurel », 1999.

Par ailleurs, il y'a une grande nuance dans l'avancement des chiffres concernant ce phénomène car d'un côté, certaines instances affirment que la pauvreté connaît un recul assez important (Ministère du Travail et de la Solidarité nationale, 2006), avec une atténuation du phénomène à l'ordre de 3 % par rapport à l'an 2000, d'un autre côté, d'autres par contre signalent que le nombre de pauvre dépasse les 10 millions d'Algérien (en se basant sur les données du PNUD) un chiffre qui tranche avec les 72302 personnes démunies recensés par le département du ministère de travail et de solidarité.

Si la lecture de ces chiffres nous donne l'impression qu'il y a une évolution dans le sens de la réduction de la pauvreté surtout monétaire, il y a lieu de préciser que le secteur des hydrocarbures continue à constituer la principale source de financement de l'économie nationale et que la phase 2002-2004 a été caractérisé par le programme de soutien à la relance économique PSRE , ce qui a provoqué des résultats macroéconomiques favorables, mais qui reste loin de refléter le contexte social de la population.

2- Revue sur les études d'évaluation d'impact de la microfinance sur la pauvreté

Le secteur de la microfinance dispose déjà d'une expérience d'évaluation de l'impact des programmes mis en place dans différents pays en développement, puisque le rôle du microcrédit dans l'amélioration du bien-être des ménages se trouve dans de nombreuses études empiriques. Ces programmes de microcrédit qui sont évalués sont mis en œuvre dans plusieurs pays en développement pays comme le Bangladesh, le Pakistan, la Thaïlande (Nguyen et al, 2007). Cependant, très peu de ces études montrent que ces améliorations sont attribuables uniquement à ces programmes de microfinance, et pas à d'autres explications.

Selon Hulme (1999), les recherches sur les études de l'impact du microcrédit quand à l'amélioration des conditions de vies des pauvres sont toujours partielles et contestées. D'autres part, Duflos et al (2009)³ estiment l'impact réel de la microfinance sur les conditions de vie des clients est encore relativement mal évalué. Toutes ces études ont révélé trois problèmes conceptuels :

- La fongibilité du crédit renvoie à la difficulté qui apparaît lorsque l'on veut calculer le taux de rentabilité des investissements réalisés par les micro-entrepreneurs.
- L'attribution de l'impact revient à se poser une question: dans quelle mesure une amélioration de la situation d'un client est-elle réellement imputable au crédit accordé par l'IMF⁴.
- Le biais de la sélection fait référence au fait que l'implantation des programmes de microfinance n'est jamais faite au hasard.

Pour ce dernier point, et dans un contexte critique vis-à-vis du microcrédit, certains auteurs notamment, Servet⁵ estime que le choix de la clientèle se fait dans le but d'assurer les taux de remboursement, en donnant un exemple d'un village Mexicain ou une grande partie de ses habitants reçoivent des fonds de migrants. A ce titre, Coleman (2002)⁶ explique par une étude sur la Thaïlande de 445 ménages répartis sur 14 villages, que les personnes les plus riches ont une probabilité plus forte de participer à un programme de microfinance, d'où l'impact estimé est plus fort vis-à-vis des crédits octroyés aux pauvres.

³ Duflos Esther et Parienté William, « Développements récents sur l'impact et les mécanismes de la microfinance », Revue secteur privée et développement » « quel équilibre entre soutenabilité financière et enjeu sociaux dans le secteur de la microfinance », Numéro 3, septembre 2009, p.10.

⁴ En ce qui concerne ce deuxième point, la présence de revenus informels au sein du ménage peut contrarier l'évaluation de l'impact.

⁵ Rencontré lors du colloque international « Regards Croisés sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, organisé par la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Tlemcen, Algérie, octobre 2009.

⁶ Coleman B.E, « microfinance in Northeast Thailand: who Benefits and How Much? » Economic and Research Department Paper Series, n°9, Asian Development Bank, 35 pages, 2002, p.18

Des premières études d'impact ont été effectuées par Hulme et Mosley (1996). Ces études rassemblent les études d'impact de treize IMF intervenant dans sept pays (l'Indonésie, le Kenya, la Bolivie, le Malawi, Bangladesh l'Inde et le Sri Lanka) entre 1989 et 1993. Les deux auteurs ont constaté non seulement que l'octroi de ces crédits avait eu un impact positif sur le revenu des emprunteurs pauvres, mais cet impact était d'autant plus important si les IMF centrent leur action sur les emprunteurs juste au-dessus de seuil de pauvreté qui sollicitent des prêts de promotion. (CGAP, 1997). D'après Guérin (2002), cette étude met en évidence une très forte corrélation entre les niveaux de revenus initiaux des emprunteurs et l'augmentation de revenu induite par le crédit, c'est-à-dire que plus les personnes se situent en dessous du seuil de pauvreté, et plus les revenus générés sont faibles, voire négatifs, les personnes ayant été contraintes de s'endetter pour rembourser. Ces résultats ont été contestés par d'autres chercheurs pour des raisons tenant à la méthodologie utilisée, notamment Morduch (1999) qui a dénoncé la manière dont ont été constitués les groupes de contrôle.

Pitt et Khandker (1998) ont mesuré l'impact de groupe basé sur des programmes de prêts au Bangladesh, en appliquant un modèle quasi-expérimental de 1991-1992 et a constaté que les programmes avaient effet positif et statistiquement significatif sur la consommation des ménages. Cette constatation est confirmée par Khandker (1998)⁷ selon laquelle « l'impact le plus important du microcrédit est son impact sur les dépenses de consommation en faveur du ménage ». En fait, les dépenses de consommation pour le ménage sont considérées dans les études d'impact comme un élément parmi d'autres pour l'évaluation de cet impact sur les conditions de vie des bénéficiaires de services financiers. Ainsi, dans ce sens, nous avons intégré dans notre questionnaire d'enquête une question relative aux dépenses mensuelles du ménage dont fait parti le bénéficiaire du microcrédit pour voir s'il y a amélioration du revenu à travers l'accès au microcrédit ou non.

L'étude de Navajas *et al.* (2000) sur la Bolivie, par exemple, compare le niveau de pauvreté d'un échantillon de 588 clients de cinq IMF (BancoSol, Caja Los Andes, FIE, Sartawi et PRODEM) avec le niveau de pauvreté de la population de La Paz.

L'indicateur de pauvreté retenu est un indicateur composite de satisfaction des besoins fondamentaux comportant quatre éléments: l'habitat, l'accès aux services publics, l'éducation, et la santé

Les résultats obtenus sont les suivants :

(1) les cinq IMF prises dans leur ensemble ne touchent pas les plus pauvres des pauvres, mais les individus qui se situent soit juste au-dessus, soit juste en dessous de la ligne de pauvreté; (2) les opérations de prêts à des groupes de caution solidaire atteignent davantage les plus pauvres que les opérations de prêts à des individus; (3) les IMF intervenant en milieu rural touchent davantage les plus pauvres que celles intervenant en milieu urbain.

Citons une étude sur deux villages situés au nord du Bangladesh, à travers laquelle Amin *et al.* (2001) examinent quant à eux dans quelle mesure les membres de trois programmes de microfinance (*Grameen Bank*, BRAC et ASA) étaient, avant leur adhésion, dans une situation de plus grande pauvreté et de plus grande vulnérabilité que les individus n'étant pas membres de ces institutions. Pour ce faire, les auteurs mobilisent deux enquêtes : l'une réalisée en 1991/1992, avant que les trois IMF ne soient véritablement présentes dans les villages ; l'autre réalisée en 1995, après implantation effective des trois IMF. L'indicateur de pauvreté retenu est un indicateur de pauvreté monétaire. L'indicateur de vulnérabilité, quant à lui, mesure la capacité des ménages à se protéger contre la variabilité de leurs revenus.

⁷Khandker, Shahidur R., "Fighting Poverty with Microcredit. Experience in Bangladesh. New York: Oxford University Press, 1998, p.46

Les résultats de l'étude suggèrent que les IMF parviennent à atteindre les ménages pauvres mais qu'elles échouent à atteindre ceux qui sont vulnérables dans l'un des deux villages (le plus pauvre). En poussant davantage l'analyse, les auteurs montrent que les ménages à la fois pauvres et vulnérables ne sont pas touchés par l'intervention des IMF dans le village le plus pauvre. Par exemple, Diagne et Zeller (2001)⁸ ne trouvent pas d'incidence statistiquement significative du microcrédit sur le revenu des ménages ruraux au Malawi.

Toutefois, il existe plusieurs études qui ne trouvent pas d'impact significatif de microcrédit sur l'amélioration du bien-être et la réduction de la pauvreté. Zaman (2001) a constaté l'impact positif du microcrédit fourni par le Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC) sur la pauvreté et la réduction de la vulnérabilité au Bangladesh.

La question de la proximité et l'implantation des réseaux bancaires a été abordé par Burgess et Pande (2002), qui ont étudié l'expansion des agences bancaires sur les bien-être des ménages, et ont montré que cette expansion diminue la pauvreté et l'inégalité.

Dans un autre document, Khandker (2003) a trouvé que la micro-finance apporte des avantages pour les plus pauvres, réduisant ainsi de manière significative la pauvreté au Bangladesh.

Des impacts significatifs de crédit sur les augmentations de dépenses pour les agriculteurs au Pakistan sont également présents dans le travail de Khandker et Faruqee (2003).

La médiatisation apportée au succès des taux de remboursement en microfinance fait l'objet de plusieurs travaux empiriques récents qui se sont attachés à isoler l'effet sur le taux de remboursement de certaines caractéristiques des produits de microfinance.

Ainsi, à travers leur étude Gineet alii(2006) évaluent l'effet de la garantie solidaire sur les taux de remboursement grâce à une expérience menée en collaboration avec une IMF aux Philippines. L'expérience consistait à proposer un crédit avec garantie individuelle à une partie (sélectionnée de façon aléatoire) d'un groupe de clients anciens faisant une demande de renouvellement, l'autre partie du groupe recevant un crédit en conservant la garantie solidaire. À la fin de l'expérience, les différences de remboursement entre les deux groupes pouvaient être ainsi attribuées au type de garantie proposée.

De la même manière, une étude menée par Pande et Field (2008)⁹ en Inde, montre que la périodicité des remboursements n'a pas non plus d'effet sur le taux de remboursement. Dans cette étude, certains clients sélectionnés aléatoirement reçoivent un crédit avec une durée de remboursement mensuelle alors que les autres obtiennent un crédit avec une période de remboursement hebdomadaire. Les clients qui ont des échéances mensuelles remboursent aussi bien que ceux qui ont des échéances hebdomadaires.

3- Les sources de données, contexte de l'étude et méthodologie d'enquête

Pour évaluer l'impact, l'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon¹⁰ non stratifié, mais représentatif au niveau de l'effectif total qui s'élève à 2459 de l'ensemble des bénéficiaires de l'agence Nationale de gestion du microcrédit (arrêté au 31 mars 2009). Donc, l'échantillonnage repose sur une première étape qui est la méthode des quotas, puisque initialement l'échantillon est composé de vingt Daira (sou-prefecture) répartis sur la wilaya de Tlemcen et une deuxième étape

⁸Diagne, Aliou, and Manfred Zeller, "Access to Credit and Its Impact on Welfare in Malawi." Research report no. 116, International Food Policy Research Institute IFPRI, Washington D.C, 2001, p.126

⁹Field, E et Pande, R, "Repayment Frequency and Default in Micro-Finance: Evidence from India", Journal of the European Economic Association 6(2-3), 501-9, 2008, cité in Duflos E, et Parienté W, op.cité, 2009, p.11.

¹⁰En fait, le principal objectif du processus d'échantillonnage consiste à garantir que l'échantillon sélectionné est bien représentatif de la population cible des bénéficiaires de l'ANGEM

qui est la méthode d'échantillonnage aléatoire simple¹¹ au sein de chaque quota, à travers le listing des différents fichiers centralisés au niveau de chaque Daira (bureau de l'accompagnateur).

Ainsi, le questionnaire est articulée autour de 60 questions afin de déterminer l'impact de l'accès et l'utilisation du microcrédit sur le niveau de pauvreté, caractérisé par la variation du revenu tant individuel que du ménage¹², l'évolution du bien être et les conditions de vie, les dépenses de consommation du ménage¹³, les suggestions des bénéficiaires pour l'amélioration des services financiers etc.

En ce qui concerne la pauvreté, elle est divisée dans le questionnaire en deux approches, l'approche de pauvreté subjective et l'approche de pauvreté objective. Premièrement, le bénéficiaire enquêté est invité à indiquer quelle est, selon lui, sa situation sur l'échelle à travers la question suivante « Indiquez votre niveau de pauvreté ? ». C'est ainsi que les personnes enquêtées sont amenées à se classer elles-mêmes sur une échelle comportant cinq niveaux de pauvreté. Optant pour une approche en termes de pauvreté subjective¹⁴, on obtient une variable qualitative des déclarations subjectives des individus quant à leur niveau de pauvreté. Evaluer le niveau de pauvreté d'un individu sans prendre en considération les conditions de vie générales du ménage conduit à une estimation faussée de sa pauvreté (Henri et al, 2003). Deuxièmement, le revenu est en effet, un des indicateurs de bien-être économique potentiellement retenu pour mesurer la pauvreté monétaire objective, à travers la détermination des bénéficiaires du revenu globale du ménage et ceci sur une échelle de mesure. L'échantillonnage repose simplement sur une sélection aléatoire par pur hasard à travers le listing des différents fichiers de bénéficiaires de l'Angem situé au niveau de chaque Daira. Henry et al (2003, p.25) affirment que la plus grande partie de la richesse d'un individu est partagée et influencée par le ménage dans lequel il vit. Ceci dit, qu'en Algérie la composante sociale et culturelle est déterminé amplement par l'unité ménage, dont ses membres vivent sous le même toit. Le schéma 1 retrace clairement les différents types et forme de microcrédits. Pour le PNR (prêt non rémunéré) de 30.000 DA, contracté entre l'Angem et le bénéficiaire sans passer par la banque. Le deuxième type de microcredit est triangulaire avec l'implication de la banque et l'Angem, mais toujours est-il que la part de l'Agence est non rémunérée.

Schéma 1 : Type de financement du microcrédit

- **Coût du projet (30.000 DA)¹⁵**

¹¹L'échantillonnage aléatoire simple permet de s'assurer que chaque bénéficiaire du microcrédit a autant de chance d'être sélectionné que les autres faisant partis du quota.

¹²Il faut rappeler que l'unité de mesure dans cette enquête est le ménage et comme ça été avancé par - Meyer (2002) que « les services financiers sont normalement fournis aux clients en tant qu'individus, mais l'ensemble des ménages réalisent aussi des bénéfices ».

¹³Pour mieux diriger le questionnaire de cette étude d'évaluation d'impact du microcrédit sur la pauvreté, un *ménage* est défini comme un groupe d'individus vivant sous le même toit et partageant ainsi régulièrement leurs repas et leurs dépenses. En revanche, une *famille* ne constitue pas nécessairement un ménage, car elle peut comprendre des membres vivant en dehors du foyer ou qui sont proches mais ne participent ni aux repas, ni aux dépenses. Donc, notre enquêteur doit indiquer le nombre des membres du ménage qui répondent à cette définition.

¹⁴La perception de la pauvreté par des bénéficiaires du microcrédit, c'est-à-dire le sentiment d'être pauvre selon une échelle de likert allant du très pauvre, pauvre, situation moyenne, riche, et très riche. Les *approches subjectives* de la pauvreté dites de « l'école de Leyde », ont été introduites par (Van Praag et Hageaars, 1968),

¹⁵Pour 30.000 Dinars Algérien, et selon le taux de change ça équivaut à 300 Euro (1Euro= 10DA)



• **Financement triangulaire**



projet de 100 001 à 400 000 DA¹⁶

•
C
o
û
t
d
u

Source : ANGEM, 2009.

4. Analyse descriptive

Donc pour se mettre au cœur de la littérature et la pratique, nous avons constaté que notre base de donnée qui fait l'objet de l'étude empirique est composé à travers le questionnaire et l'analyse de résultat de pauvres et très pauvres.

4.1. Pauvreté subjective

Notre base de donnée (55,2% hommes 44,8% femmes) est constituée d'après le tableau suivant 3, de 288 bénéficiaires en situation moyenne soit (67,1%), 111 en situation de pauvreté soit (25,9%), 23 en situation de pauvreté extrême soit (5,4 %), 6 en situation e richesse soit (1,4 %), et enfin 01 en situation très riche soit (0,2%). Les réponses des répondeurs sur leurs niveaux de pauvreté ont été faites suivant une échelle allant du très pauvre au très riche. Cette échelle à été suivie par une autre échelle monétaire ou chaque bénéficiaires indique le revenu total du ménage, qui théoriquement doit correspondre à son niveau de pauvreté. Nous pourrons dire que la couverture de l'ANGEM en termes de microcrédit concerne en premier lieu les bénéficiaires en situation moyenne, puis en second lieu les catégories pauvres, sans qu'il ai un véritable ciblage de la part de l'ANGEM .Donc, la réception des dossiers pour les demandeurs de microcrédits se fait sans conditions préalables sur la situation sociale des bénéficiaires.

Tableau 3 : niveau de pauvreté du répondeur

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid très pauvre	23	5,4	5,4	5,4
pauvre	111	25,9	25,9	31,2
situation moyenne	288	67,1	67,1	98,4

¹⁶Même déduction, le plafond 40.000 Dinars Algérien équivaut à 4000 Euro

riche	6	1,4	1,4	99,8
très riche	1	,2	,2	100,0
Total	429	100,0	100,0	

4.2. Niveau instruction

L'analyse du tableau 4, nous permet de constater que les analphabètes ne représentent que 20 bénéficiaires soit (4,7%), dont 6 hommes (30 %) et 14 femmes ayant contracté un PNR de 30.000 DA (70 %). Ceux qui ont un niveau primaire sont 57 soit (13,30%) dont 27 hommes (47,36%) et 30 femmes (52,63 %). la participation des bénéficiaires possédant un niveau d'instruction moyen est plus forte avec un taux de (41,30%), dont 70 sont des femmes avec un taux de (39,54%) et 107 hommes avec un taux de 60,45 %. Les bénéficiaires ayant un niveau d'instruction secondaire sont 120 soit (28%) dont 75 hommes (62,5%) et 45 femmes (37,5%). Enfin pour les universitaires en nombre de 55 soit 12,82 %, d'où 22 bénéficiaires sont des hommes (40%) et 33 sont des femmes (60%). A travers cette analyse, nous constatons que la participation de la femme analphabète est celle ayant un niveau primaire et aussi universitaire est supérieure à celle des hommes.

Tableau 4 : Niveau d'instruction des Bénéficiaires

	niveau d'instruction du répondeur	
	Count	%
analphabète	20	4,7%
primaire	57	13,3%
moyen	177	41,3%
secondaire	120	28,0%
universitaire	55	12,8%
Total	429	100,0%

4.3. Situation des bénéficiaires avant l'accès au microcrédit

En examinant la situation des bénéficiaires au moment de la demande des microcrédits (voir tableau 4), (52%) d'entre eux étaient en situation de chômage, (20,3%) exerçant dans le secteur endogène (informel), (10,7%) ont travaillé dans des entreprises privées et (9%) ayant un emploi informel. L'intérêt apporté par l'Angem en matière de facilité a poussé les jeunes chômeurs à se lancer dans des activités génératrice de revenus. Ainsi, sur les 223 chômeurs, 93 sont des hommes soit (41,70%), et 130 des femmes soit (58,29%). Parmi ces femmes, 114 ont bénéficié d'un PNR 30.000 DA soit (87,69%) et 16 ont bénéficié d'un PNR 400.000 DA soit 12,30 %. En ce qui concerne les hommes, 45 ont bénéficié du PNR 400.000 DA soit 48,38 %, et 48 ont bénéficié du PNR 30.000 DA soit (51,61%). Nous pourrions dire que les femmes ont tendance beaucoup plus pour les PNR 30.000, qui sont des petits prêts sans qu'il ai intervention de la banque.

Tableau 5 : Situation du répondeur au moment de la demande du microcredit

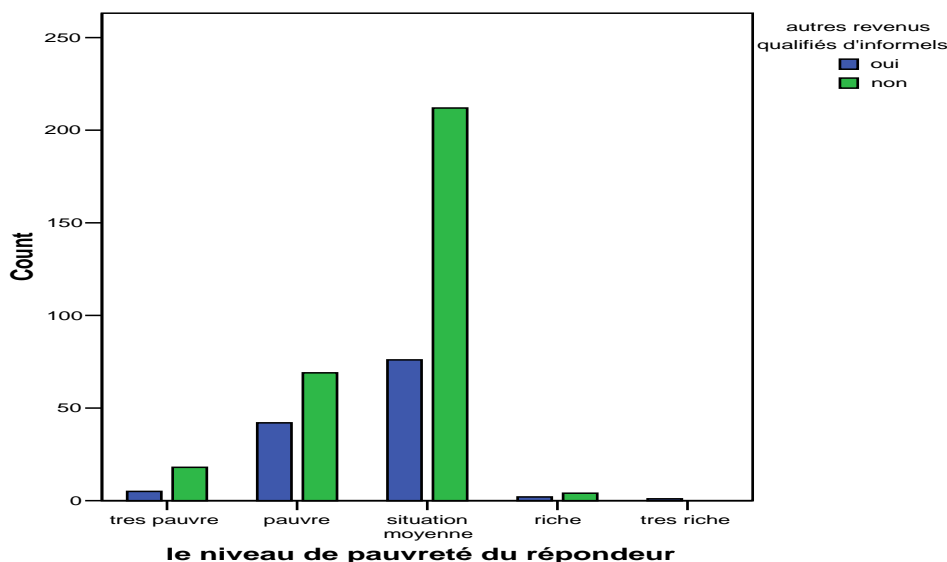
	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid chômage	223	52,0	52,0	52,0
emploi précaire	42	9,8	9,8	61,8
travaillant dans l'informel	87	20,3	20,3	82,1
petit détaillant	14	3,3	3,3	85,3

employé dans une entreprise privée	46	10,7	10,7	96,0
artisan	7	1,6	1,6	97,7
agriculteur	10	2,3	2,3	100,0
Total	429	100,0	100,0	

4.5.. Revenus informels

La figure 1 nous permet de lire que (29,4%) déclarent avoir de revenus informels supplémentaires au sein du ménage, tandis que (70,6%) avouent ne pas avoir de revenus informels supplémentaires dans le ménage. Il faut remarquer que le revenu informel est une caractéristique déterminante dans le ménage algérien. Parmi ceux ayant des revenus informels, (67,46%) déclarent ne pas avoir de revenus formels avant l'accès aux microcrédits, contre 32,53% qui avouent avoir des revenus formels tel que, les salaires, les retraites, pensions, transferts d'argent, rentes foncières. A cet effet, la contribution du revenu informel dans le revenu global du ménage est consistante en présence de revenus formels.

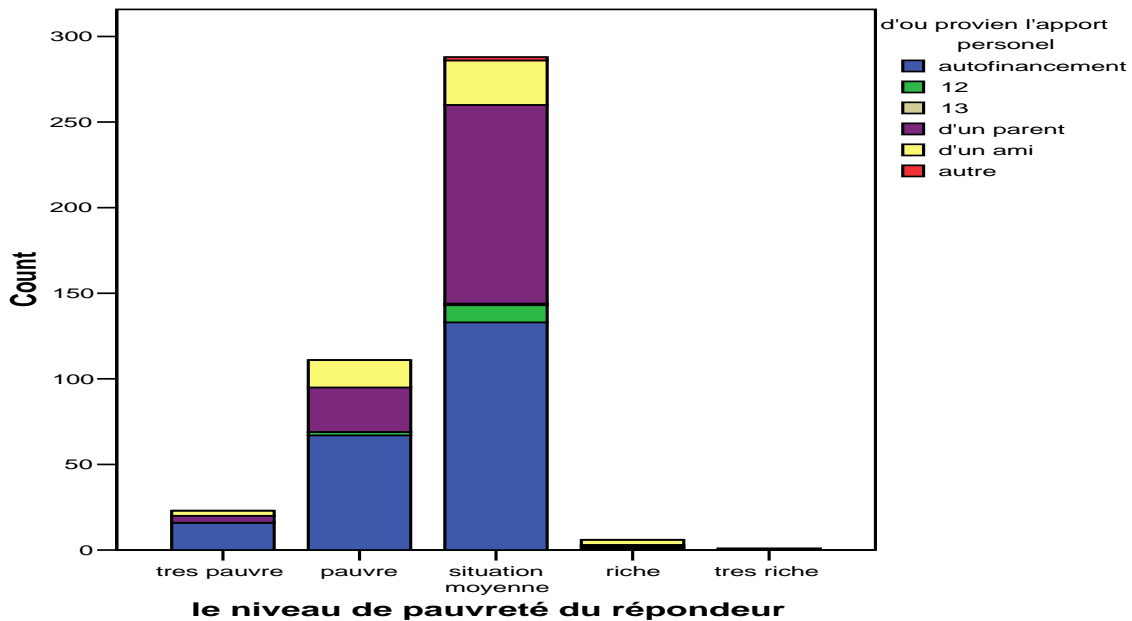
Figure 1 : revenus informels et niveau de pauvreté



4.6. L'apport personnel

L'AP provient de l'autofinancement dans (50,6%) des cas. Pour la moitié des enquêtés qui restent, (34,5%) ont recouru à des parents, soit faisant partie ou en dehors du ménage (Figure 2), (11,2%) ont recouru à des amis. Certes, la situation est différente pour les deux types de microcrédits. Pour le PNR de 30.000 DA, l'AP est très fiable et il représente que 3000 DA, mais pour un individu en situation de chômage, ça pose une contrainte financière. Pour le PNR de 400.000 DA, l'apport varie suivant le coût du projet, et là peut s'avérer aussi une contrainte financière pour ceux sans travail. Les résultats montre que (30,76%) des bénéficiaires déclarent que l'apport personnel est entre très élevé et élevé, ce qui explique ce que nous avons évoqué dans ce sens.

Figure 2 : Provenance de l'apport personnel



4.7. Impact sur les conditions de vie

Notre analyse est basée sur l'appréciation subjective des ménages de leurs conditions de vie qui est la perception subjective du bien-être (*Subjective Well-Being ; SWB*). Les résultats révèlent que **31%** des bénéficiaires de MC avouent que le MC n'a aucun impact sur l'amélioration de leurs conditions de vie tableau (6) dont 6,76 % très pauvres, 23,30 % en situation de pauvreté, (69,17%) en situation moyenne et (0,75%) riche (tableau7).

Tableau 6: Impact du MC

	Impact du MC sur les conditions de vie?	
	Count	%
oui	296	69%
non	133	31%

De la même sorte, **69 %** des bénéficiaires avouent que le microcrédit a eu un impact positif sur leurs conditions de vie tableau (6) dont (4.72%) sont très pauvres, (27, 02%) en situation de pauvreté, (66,21%) sont en situation intermédiaire et (1,68%) riche et (0, 33%) très riche (tableau 7).

Tableau 7 : Relation entre impact du MC et pauvreté subjective

le niveau de pauvreté du répondeur	Impact du MC sur les conditions de vie?	
	oui	non
très pauvre	14	9
pauvre	80	31
situation moyenne	196	92
riche	5	1
très riche	1	

Le tableau (8) suivant nous montre l'impact suivant le type de microcrédit accordé par l'ANGEM. Ainsi, en ce qui concerne le PNR de 30.000 DA, 176 bénéficiaires avouent avoir un impact positif du microcrédit soit (41,02%) et 98 bénéficiaires avouent ne pas avoir d'impact positif, soit 22,84 %. Concernant le PNR de 400.000 DA, 120 bénéficiaires avouent avoir un impact positif, soit (27,97%) et 35 avouent ne pas avoir un impact positif, soit (8,15 %). L'analyse par genre montre que parmi le total de 274 des bénéficiaires du PNR 30.000 DA, 160 sont des femmes et 114 sont des hommes, soit respectivement (58,39 %) et (41,60%). En fait, parmi les 176 bénéficiaires qui ont eu un impact positif, 108 sont des femmes et 68 sont des hommes, soit respectivement (61,36%) et (39,08%).

Tableau 8 : Impact sur les conditions de vie selon le type du MC

		impact du MC sur les conditions de vie?	
		oui	non
le type du MC	PNR (achat matières premières) de 30000 DA	176	98
	PNR (achat de petit équipement) de 400000 DA	120	35

Conclusion

L'accès au service financier qui est le microcrédit couvre une population assez importante ; notamment la participation de la femme¹⁷ dont la création des petites activités génératrices de revenus. Il est vrai que, c'est très difficile de déterminer l'impact de ce type de programme, surtout pour isoler l'effet du crédit par rapport à d'autres facteurs influençant la vie des bénéficiaires. En fait, d'après Adair, Hamed, (2004) les programmes étatiques ne sont pas toujours adaptés aux besoins des populations et ne peuvent pas répondre à toutes les demandes des microentrepreneurs confirmés et potentiels, on se trouve confrontés face à deux contraintes pour le cas Algérien. La première, est citée par les deux auteurs, à savoir le manque de ciblage peut ne pas touché les vrais microentrepreneurs, d'où une marginalisation d'une certaine catégorie de personnes, et deuxièmement la réalité vécu, notamment en Algérie, c'est que l'aisance financière, d'où la rente pétrolière ne laisse guère les individus changer leurs convictions ou du moins leurs mentalités, que la pérennité de tous les financements publics qui sont actuellement en abondance, ne sera pas assurée, à ce moment là, la valeur et l'accès au microcrédit ne seront pas dans les mêmes convictions que celle qui existent actuellement.

Nous pouvons dire qu'il y'a en Algérie absence d'étude d'évaluation l'impact du microcrédit sur les conditions de vies des individus, puisque l'évaluation administrative est généralement dépendante du nombre de microcrédits alloués chaque année, notamment en matière de bilan.

A cet effet, la déclaration du bénéficiaire d'avoir subi des impacts positifs et négatifs sur sa pauvreté subjective mérite d'être analysé par un suivi rigoureux à travers une étude panel, ce qui peut être une contrainte dans le contexte algérien. Il est donc clair que pour l'Etat, le microcrédit

¹⁷ Selon (Mummidi, 2009), l'une des hypothèses clés des programmes de microfinance est qu'elle peut aider les pauvres, surtout les femmes, de développer de nouvelles activités génératrices de revenus

reste pour le moment une considération purement institutionnelle géré par des structures publiques et financé par des banques publiques.

Bibliographique

- Adair, Philippe □ et Hamed, Yousra (2004).** Le microcrédit : une solution au financement de la microentreprise au Maghreb?, VIème journées scientifiques du réseau "Analyse économique et développement" Agence Universitaire de la Francophonie Marrakech 4-5 mars.
- Armendàriz, B., Morduch, J., (2010).** The Economics of Microfinance. 2nd edition, Cambridge, Mass.: Mit Press.
- Banerjee, A., E. Duflo, R. Glennerster, and C. Kinnan (2009).** The miracle of microfinance: Evidence from a randomized evaluation. Department of Economics, Massachusetts Institute of Technology (MIT) Working Paper.
- CGAP (2006).** Microfinance in Algeria: opportunities and challenges”, Final Report, June.
- Chowdhury, Anis (2009).** Microfinance as a Poverty Reduction Tool—A Critical Assessment. Economic & Social Affairs DESA, Working Paper No. 89ST/ESA/2009/DWP/89, December.
- Duflos, esther et Parienté William (2009).** Développements récents sur l’impact et les mécanismes de la microfinance », Revue secteur privée et développement. Quel équilibre entre soutenabilité financière et enjeu sociaux dans le secteur de la microfinance », Numéro 3, septembre.
- Dunford, C (2006).** Evidence of Microfinance’s Contribution to Achieving the Millennium Development Goals (MDG). Davis, CA.
- Field, E et Pande, R (2008).** Repayment Frequency and Default in Microfinance: Evidence from India”, Journal of the European Economic Association 6(2-3), 501-9, 2008,
- Fournier, Yves (2007).** Algérie : passer du Microcrédit à la microfinance pérenne. IRAM, 2002.”, Note Focus N°41, CGAP, may.
- Imai, Katsushi, Azam, shafiul (2010).** Does Microfinance Reduce Poverty in Bangladesh? New Evidence from Household Panel Data. Discussion paper series, RIEB, Kobe University, September 2
- Lelart, Michel (2006).** De la finance informelle à la microfinance », éditions des archives contemporaines, Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).
- Maliki Samir B.E., Benhabib Abderrezak & Charmes Jacques (2009).** Households poverty and water linkages: Evidence from Algeria *Journal of Middle East Economic Association* and Loyola University Chicago, USA, Volume 11, September.
- Mummidi Thanuja, (2009).** Women and Income Generating Activities: Understanding Motivations by Prioritising Skill, Knowledge and Capabilities. Working paper 1-2009, RUME (Rural Microfinance and Employment, March
- Nguyen Viet Cuong, Minh Thu Pham et Nguyet Pham Minh (2007),** “Poverty Targeting and Impact of a Governmental Micro-Credit Program in Vietnam” PMMA Working paper Poverty and Economic Policy (PEP) 2007-29, December, in: www.pep-net.org [consultée le 02/11/2009]
- Orso, Cristina Elisa. (2011).** Microcredit and Poverty. An overview of the principal statistical methods used to measure the program net impacts. POLIS Working Papers n. 18, February.
- Pitt Mark and Khandker, Shahidur R. (1998).** The impact of group-based credit programs on poor households in Bangladesh: Does the Gender of participants Matter”, The Journal of Political Economy; Oct, 106, 5; ABI/INFORM Globa, pg. 958-996.
- Rahman, Sayma., Rafiqul Bhuyan, Rafiq., Momen, Mohammad A (2009).** “Impact of Microcredit Programs On Higher Income Borrowers: Evidence from Bangladesh. International Business & Economics Research Journal Volume 8, Number 2 119– February.
- Roodman, David and Morduch, Jonathan (2009).** The Impact of Microcredit on the Poor in Bangladesh: Revisiting the Evidence”, Working Paper Number 174 June, Center for Global Development.
- Schwarze Johannes, (2008).** Subjective Measures of Economic Well-Being and the Influence of Income Uncertainty”, Discussion Paper n°3720, Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit, Institute for the Study of Labor September.
- Smahi, A. (2010).** Microfinance et pauvreté: quantification de la relation sur la population de Tlemcen. PHD thesis, University of Tlemcen, Algeria.
- Smahi, A, Benhabib. A and Maliki. SBE. (2005).** La microfinance formelle et informelle en Algérie : Quelle efficacité ? .Revue Les Cahiers du MECAS N° 1 du laboratoire MECAS, Université de Tlemcen pp.170-190, ISSN 1112-5969, Avril.
- Smahi A., Benhabib A., (2011).** The Impact of Microfinance Programs on Household Poverty Reduction: the Case of Algeria”, Second European Research Conference on Microfinance, Groningen, Netherlands 16-18, University of Groningen. In <http://www.microfinance2011.eu/>
- Smahi A et al, (2011).** Microfinance et pauvreté subjective en Algérie: Essai d’analyse. Journée de recherche du L@REM « Gérer autrement », Université d’Evry Val d’Essonne, France, Vendredi 24 juin.
- Voir site. www.univ-evry.fr/ProgrammejourneeinternationalederechercheduLAREM.pdf -

